

## Histoire > Marie-Thérèse COENEN, CARHOP

# Retour sur un passé pour consolider l'avenir

Le 16 février 1974, la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES) ouvre un premier cycle de deux ans, avec 99 étudiant·es répartis en quatre groupes (Namur, Louvain-la-Neuve, Charleroi, Bruxelles), 20 enseignant·es, trois animateur·rices. Le 6 avril 1974, Monseigneur Massaux, recteur de l'Université catholique de Louvain (UCL), inaugure officiellement cette faculté très particulière pour une période expérimentale de trois ans. En 1977, l'essai étant concluant, la FOPES s'installe de manière durable dans le paysage universitaire. Fruit d'une volonté conjointe du MOC et de l'UCL, elle est aussi l'héritière de l'expérience de l'ISCO<sup>1</sup>.

En 1962, le MOC installe le Centre d'information et d'éducation populaire (CIEP) dont il confie la direction à Max Bastin. Au même moment, le jésuite Pierre Maon, professeur aux Facultés universitaires Notre-Dame-de-la-Paix à Namur (FNDLP), propose son projet de formation: «les travailleurs aspirent à une formation intellectuelle [...]; ils demandent à comprendre la société dans laquelle ils se débattent [...]. Cet enseignement sera adapté aux ouvriers et ouvrières dans le domaine social, économique, politique et culturel... de niveau et de qualité universitaires. Attaché à une faculté universitaire, il bénéficierait d'un corps professoral de qualité, de moyens de travail et d'informations scientifiques valables avec à la clé un diplôme académique susceptible d'être reconnu par divers organismes. Il se composerait d'une part d'un centre académique qui serait le lieu d'élaboration des programmes, de recherche, de diffusion et de collation des diplômes, une sorte de port d'attache et d'autre part, de centres d'enseignement [...]. Les cours répartis sur les week-ends dureraient 4 ans [...]. L'admission, moyennant un examen de maturité, ne serait conditionnée par aucun diplôme préalable»<sup>2</sup>.

De la rencontre avec Max Bastin naîtra en septembre 1962, l'Institut supérieur de culture ouvrière (ISCO-CIEP). Le projet est innovant: une organisation, un programme solide, une pédagogie adaptée aux adultes. Au bout des quatre ans et après la présentation de deux mémoires, le jury délivre le titre de gradué en sciences sociales du travail, diplôme cosigné par le recteur des FNDLP et le président de la Fondation Travail université (FTU).

Le centre académique évoqué par Pierre Maon est préparé dès 1966, par les responsables ISCO avec l'aval des FNDLP de Namur. Ils sont rejoints en 1967 par les universités francophones (Louvain, Liège, Mons et Lille) au sein de la FTU. Pour l'ISCO, la FTU est garante de la qualité de l'enseignement, du programme, des enseignants et collationne le diplôme. Sur le plan scientifique, elle a pour mission de développer des recherches dont le monde du travail a urgemment besoin et enfin, elle assure la formation continue des anciens

de l'ISCO et des cadres des organisations sociales. La FTU devient le lieu de maturation de la «Faculté libre et ouverte», dont rêve le MOC.

### Une première ouverture académique

1962-1966, au terme du cycle ISCO, plusieurs étudiants demandent à poursuivre une licence universitaire. Grâce au lobbying particulièrement efficace de la FTU, l'Institut du Travail (IST) ouvre sa licence en sciences du travail aux diplômé·es (avec distinction) de l'ISCO. En octobre 1968, sept anciens entament le cursus. Pour Max Bastin et pour les étudiants, cette première passerelle est insatisfaisante et dès 1969, il confirme au recteur de l'UCL que l'objectif du MOC est d'ouvrir une faculté «libre», inspirée de l'*Open University* britannique, première étape d'un projet global d'«université ouverte»<sup>3</sup>.

Installée le 14 avril 1970, la Commission Travail-Université (CTU), paritaire UCL et MOC, est chargée d'examiner les champs de la coopération possible entre mouvement ouvrier et monde académique. Dans le rapport déposé en avril 1971, René Schoonbrodt (MOC) et Jacques Delcourt (IST), au nom de la CTU, admettent qu'un projet d'université ouverte n'est pas réalisable, mais bien un enseignement universitaire parallèle. Ils suggèrent qu'«il devrait être ouvert à des personnes n'ayant pas suivi les cursus traditionnels, être un enseignement à temps réduit, conférer aux diplômés la même valeur que ceux conférés dans les mêmes disciplines au terme de l'enseignement de plein exercice, être un lieu d'élection pour des expériences pédagogiques et réclamerait un corps professoral apte à ce type d'enseignement»<sup>4</sup>.

Pour préparer cette *Faculté libre en politique économique*, l'UCL charge en décembre 1971 la Section travail université (STU-FTU) de cette mission. Deux assistants sont embauchés pour élaborer le programme et la pédagogie. L'UCL décide le 19 septembre 1972, la création de la Faculté ouverte en politiques économique et sociale (FOPES) et installe son Conseil paritaire MOC-UCL. En décembre 1973, la FOPES peut lancer son recrutement. #

1. Pour l'histoire de la FOPES, voir C. MACHIELS, (coord.), *Former des adultes à l'université. La faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES) 1974-2016*, Louvain-la-Neuve, UCL- Éditions Presses universitaires de Louvain, 2017.

Pour l'histoire de l'ISCO, voir M.-T. COENEN, A.-L. DELVAUX (coord.), A. ROUCLoux, *L'Institut supérieur de culture ouvrière (1962-2022). Entre formation d'adultes et émancipation*, Bruxelles, CIEP, 2024.

2. M.-T. COENEN, A.-L. DELVAUX (coord.), A. ROUCLoux, *op.cit.*, pp. 20-21.

3. Directeur du CIEP. CARHOP, FOPES, 1, Lettre de Max Bastin à Édouard Massaux, 11 décembre 1969.

4. CARHOP, FOPES 2, *Rapport sur les travaux de la Commission Travail-Université*, avril-septembre 1970, p. 2.